

Une nouvelle garderie



ouvre ses portes à Saint-Eustache

Texte: Julie Godin jgodin@groupejcl.ca Photos: Michel Chartrand et Abdel Anebarou

Le 17 juin dernier a eu lieu l'inauguration officielle des locaux de la garderie le Cocon du Bonheur à Saint-Eustache. Plus d'une cinquantaine d'invités ont pris part aux festivités et au cocktail de bienvenue qui a été concocté par l'équipe en place. La garderie, d'une superficie totale de 5 500 pieds carrés, offre des plages horaires qui plairont aux parents ayant un horaire atypique, notamment en étant ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle jouit d'une belle installation au soleil, qui est spacieuse, accueillante, conviviale, chaleureuse, rassurante. Elle est située au 499 boul. Arthur Sauvé (en face de l'hôpital Saint-Eustache). Pour information : 450-974-4141, les inscriptions ont débuté, soit en personne ou sur le site web au www.lecocondubonheur.com.



Le nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes, Alain Marinier, Youssef Tazi, Abderrazak Elourzadi, le conseiller de la Ville de Saint-Eustache, Raymond Tessier, et la représentante du député de Deux-Montagnes, Sarah Ouellette, étaient présents lors de la coupe officielle du ruban.



Petit et grands ont pris part aux festivités. Certains étaient plus calmes que d'autres, notamment la jeune Romy Provencher, 4 mois, qui était confortablement lovée dans les bras de son papa, Christian Provencher.



Les copropriétaires de l'établissement, Abderrazak Elourzadi et Youssef Tazi, ont souhaité la bienvenue dans la garderie Le Cocon du Bonheur et ont souligné offrir aux enfants des menus élaborés par des nutritionnistes, un espace convivial, sécuritaire et d'un confort maximal.

Plus d'une cinquantaine de personnes ont pris part à la fête et ont visité les nouvelles installations.



Lors de l'ouverture, des petites bouchées et un cocktail de bienvenue ont fait le bonheur des invités venus découvrir les lieux.



Les membres du Groupe JCL étaient présents lors de l'ouverture officielle de la garderie. Nous reconnaissons Lynda Archambault, Marjolaine Hubbert, Abderrazak Elourzadi, Youssef Tazi, Réjean St-Pierre et Pierre-Marc Langlois.



Les copropriétaires de la garderie le Cocon du Bonheur ont souligné l'apport des partenaires qui en ont permis l'ouverture. On reconnaît ici : Réal Thivierge (Thivierge & associés), Jean-François Daoust (Carpell), Alain Marinier, Cci2m Abderrazak Elourzadi, Aziz Sebaoui (Raison2+), Benhizia Samir (Enseignes AGS), Peter Maniatis (Groupe immobilier Triman), Youssef Tazi et Abdou Zirat, (Raison2+).